

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Fonction publique, Pinel et Collèges

Volume 5 no 11 – 1^{er} avril 2021

Négociation Fonction publique, Collèges et Pinel

Détails des nouvelles offres patronales

Lors de leur rencontre du 31 mars avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), les comités de négociation du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) pour les unités fonction publique, collèges et Institut de psychiatrie légale Philippe-Pinel ont reçu de nouvelles offres du SCT en vue du renouvellement de leurs conventions collectives ayant pris fin le 31 mars 2020.

Pour l'instant, le SPGQ ignore si ce cadre financier sera proposé à ses autres unités d'accréditation.

Table intersectorielle

Le SCT a réitéré sa proposition du printemps 2020 (qui n'a jamais été déposée formellement au SPGQ), soit des augmentations salariales de 1,75 % en 2020 et 2021 et de 1,5 % la troisième année. Cela totalise 5 % sur la durée de la convention collective, soit trois ans.

S'ajoutent à cela :

- Clause économique: si le PIB 2021 est supérieur ou égal à 98,70 % du PIB de 2019, les membres pourraient obtenir une augmentation d'un maximum de 1 % lié à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (si le taux d'inflation du Québec dépasse 5% pour les années 2020, 2021 et 2022).
- Montants forfaitaires: 1 000 \$ pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 pour les personnes au maximum de l'échelle et 0,66 \$ par heure travaillée du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 pour tous (1 200 \$ pour une personne à temps plein). Ces sommes sont non récurrentes et ne sont pas admissibles au régime de retraite.

Contrairement à d'autres syndicats, le montant supplémentaire forfaitaire pour les personnes dont le salaire annuel est inférieur à 50 000 \$ n'a pas été offert au SPGQ.

Aussi, le SPGQ aurait deux représentants sur un comité de travail interronde sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et un sur un comité de travail interronde sur les droits parentaux.

Le SCT a précisé qu'il y a une marge de manœuvre pour la négociation des matières sectorielles (non monétaires), sans donner beaucoup plus de détails. Le SCT nous a invités à négocier les matières sectorielles en faisant des choix parmi nos revendications.

Rencontre du 30 mars entre la présidence et Mme Sonia LeBel

La présidente du SPGQ, Line Lamarre, a rencontré le 30 mars en soirée la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel. Après avoir présenté succinctement le nouveau cadre financier paramétrique, Mme LeBel a suggéré à Mme Lamarre de se revoir à la fin du mois d'avril 2021 pour connaître la position du SPGQ sur ces nouvelles propositions. La présidente du Conseil du Trésor a précisé vouloir régler rapidement.

Éducation et santé

En plus des offres ci-haut, voici quelques précisions additionnelles pour la santé et l'éducation. On retrouve également dans le dépôt patronal, une bonification de 50 % à 100 % de la récurrence des montants sectoriels disponibles pour la mise en place des mesures visant l'amélioration des conditions de travail, notamment celles relatives à l'organisation du travail. On retrouve également dans le dépôt patronal, une bonification de 50 % à 100 % de la récurrence des montants sectoriels disponibles pour la mise en place des mesures visant l'amélioration des conditions de travail, notamment celles relatives à l'organisation du travail. Cet élément doit être précisé.

De plus, certaines particularités sont offertes en éducation supérieure. Les primes pour les conseillers pédagogiques ne sont pas reconduites. Plusieurs sommes concernant la santé globale des personnes salariées sont disponibles pour différentes activités. Selon la partie patronale, elles pourraient être redistribuées à d'autres utilités. Cette redistribution sera discutée aux tables sectorielles de l'éducation.

Pour la santé, des reculs figurent à l'offre patronale, notamment au sujet des primes aux psychologues, et cela nous préoccupe

Suites à donner

Le SPGQ soumettra d'ici peu les nouvelles propositions du SCT aux diverses instances concernées. Les instances détermineront la suite à donner à ces propositions.

Le SPGQ estime que ces propositions constituent le début d'une conversation sérieuse avec le SCT. Le syndicat juge qu'une marge de discussion demeure et que du chemin reste à parcourir pour enrayer la discrimination systémique et reconnaître l'expertise professionnelle qui sont, entre autres, des facteurs qui expliquent le retard salarial du personnel de l'État québécois.

Commentaires ou suggestions

? negotiation2020@spgq.qc.ca

Comités de négociation de la fonction publique, des collègues et de Pinel

Thérèse Chabot
Georges Gereige
Sherley Morin

Armel Seh, quatrième vice-président
Martin Trudel
Ariane Polisois-Keating
Kim Regaudie
Ryan W. Moon
Julie Comtois
Stéphane Gosselin

Conseillère et conseillers à la négociation

Marie-Josée Garand
Thiago Diniz
Luc Desjardins

Responsables politiques

Jessica Bourque, deuxième vice-présidente et responsable du dossier de la santé
Adi Jakupović, secrétaire et responsable politique de l'éducation supérieure
Armel Seh, quatrième vice-président et responsable du dossier de la fonction publique

>> Consulter les archives Info-Négo

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

